

Décroissance, développement durable et modèles économiques d'entreprise : une perspective régulationniste

Journée d'études du 6 mai 2010

Organisée par le réseau « Développement durable et
territoires fragiles »

Christian du Tertre

Université Paris Diderot – Ladyss - ATEMIS

Première partie

Quelques considérations générales

1. Quelle acception du DD ?

Rendre ***compatible*** sur longue période :

- La préservation de l'environnement
- L'équité sociale
- Le développement économique
- + gouvernance mobilisant les « parties prenantes »

1. Quelle acception du DD ?

Qu'est-ce qui est nouveau ?

- Les enjeux écologiques comme leviers conduisant à **reconsidérer** le rapport de nos sociétés à l'équité sociale et à l'économique
- Une volonté de repenser **les dispositifs de gouvernance** des entreprises et des territoires qui dépasse la dichotomie public - privé

➔ *L'émergence de nouveaux dispositifs institutionnels*

2. Le contexte actuel : succès et défis

- Une très *grande diversité* d'expériences et d'innovations surtout dans le domaine environnemental
+ un *succès* d'opinion de la notion de DD
- Mais de *grandes difficultés* à :
 - ➔ changer d'échelle + lier local / global
 - ➔ ***ne pas opposer*** les trois axes du DD
 - ➔ ***penser et faire*** émerger un « mode de régulation » qui mobilise les différentes « parties prenantes »

3. Des conceptions différentes d'articulations micro / macro ?

Ce qui domine : une conception par **agrégation** de comportements micro considérés comme vertueux régulés par le marché

→ influences des approches néoclassiques « standard » ou « néo-standard » (les institutions peuvent corriger les « imperfections » du marché)

En gestation : une conception fondée sur l'émergence de nouveaux **dispositifs institutionnels** régulant micro / méso /macro

→ Approche semi fonctionnaliste et semi institutionnaliste (notamment, en référence à la Théorie de la régulation)

4. Renouveler l'approche semi fonct. semi institutionnaliste en lien avec DD

Rompres avec :

- l'aspect matérialiste du fonctionnalisme (décroissance du matériel / croissance de l'immatériel):
 - Le primat de l'immatériel sur le matériel
 - La coopération comme dimension centrale du travail au regard de l'immatériel
 - L'irruption de la subjectivité
- l'aspect holiste de l'institutionnalisme :
 - L'institutionnalisation des règles en convention
 - Le primat du local sur le global
 - Une légitimité fondée sur le réel
 - Une économie politique du travail

Partie II

Différents modèles économiques d'entreprise

1. Le modèle industriel « propre »
2. L'écologie industrielle
3. Le modèle « serviciel »
4. Le modèle de l'économie de la
fonctionnalité

Présentation synthétique des modèles économiques d'entreprise

	Absence d'implication territoriale	Présence d'implication territoriale
Logique industrielle / Croissance verte	<i>Modèle industriel « propre »</i>	<i>Modèle de l'écologie industrielle</i>
Logique servicielle / Développt. et décroissance	<i>Modèle Serviciel impliquant le bénéficiaire</i>	<i>Modèle de l'économie de la fonctionnalité</i>

1. Le modèle industriel « propre »

- Equipements et produits propres
- Energies non fossilisées et circuits courts : éoliennes, solaire...

Leviers :

Economie de la connaissance tournée vers les technologies / secteur des éco-entreprises.

Une réglementation de la concurrence qui intègre certaines externalités <0 (pollueurs - payeurs)

Limites :

- Pas de découplage croissance / flux de matière
→ « *effets rebonds* » au niveau macro
- Pas d'intégration des trois axes → *oppositions*
- Pas de changement de gouvernance → *primat des régulations par la finance*

2. L'écologie industrielle

Faire des déchets des uns les ressources des autres
(économie circulaire)

Leviers :

Relations interindustrielles au niveau territorial

→ Mutualisation de certains investissements

→ Rôle « clé » de la gouvernance territoriale

Limites :

→ malgré l'approche circulaire, pas de découplage
croissance / flux → « effets rebonds »

→ ni d'intégration des trois axes

3. Le modèle « serviciel »

Externalités est étendue aux modes de vie, aux conditions d'accessibilité, des usagers..., des bénéficiaires

Leviers :

- Une économie de la connaissance ne se limitant pas aux sciences exactes mais intégrant les sciences sociales
- Importance stratégique des investissements immatériels

Avancée :

- Un levier pour découpler croissance / flux de matière
- L'accessibilité : intégration d'enjeux environ. sociaux

Limites :

- Pas de prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des produits utilisés
- Pas d'implication territoriale → de gouvernance locale

4.a. L'économie de la fonctionnalité

Conception de « *solutions* » sur la base d'une approche « fonctionnelle » d'ordre systémique :

- Intégration produits / services
- Boucle 1 : usage et renouvellement des ressources matérielles (énergie renouvelable + déchets + biodiversité)
- Boucle 2 : potentiel de développement des ressources immatérielles

Exemples d'enjeux *intégrant* le social et l'environnemental dans un *territoire* spécifique :

- Automobile et transport collectif... → mobilité
- Courrier et NTIC... → gestion documentaire
- Énergie et cadre bâti... → ville durable

4.b. l'économie de la fonctionnalité

Avancées :

- Conception de solutions: intégration des 3 axes
- Dématérialisation de la croissance économique
- Liens prolongés avec les territoires

Mais :

Des conditions institutionnelles exigeantes

Partie III

Quels nouveaux enjeux d'ordre
institutionnels

1. Déterminer un périmètre d'externalités et d'acteurs concernés

- L'E F présuppose une détermination des externalités dans une perspective systémique : → sortir du cadre des secteurs d'activité (processus de déssectorisation) *pour* redéfinir un nouveau cadre de « secteur fonctionnel » (processus de re-sectorisation)
→ *institutionnalisation de sphères fonctionnelles* articulant territoires et secteurs fonctionnels
- Penser le processus *d'encastrement institutionnel en lien avec l'encastrement de la valeur*

2. L'économie de la connaissance

- Articuler Sciences sociales et humaines aux sciences de l'ingénieur
- Conception de dispositifs d'intermédiation des sciences sociales et des acteurs (organisations), liés à l'absence d'expérimentation
- Emergence d'une sphère fonctionnelle de la connaissance → modification de la posture des chercheurs

3. Des dispositifs d'évaluation

Nécessité de cohérence entre les *dispositifs d'évaluation* des entreprises et ceux des territoires

➔ Institutionnaliser les interfaces

- notions d'externalités-produites // externalités-ressources
- Identification et évaluation des effets médiats des attributs immatériels
- Importance stratégique de l'évaluation de la coopération dans le travail : les effets « feed-back »

4. des innovations de ruptures concomitantes

Sur le plan micro :

Changement de modèle économique et de performance des entreprises :
le rôle central des actifs immatériels

Sur le plan méso :

Changement du rapport secteur / territoire marqué par l'importance de la
gouvernance territoriale

Sur le plan macro :

- L'encastrement des échelles spatiales de régulation
- L'émergence d'un mode de régulation fondé sur l'importance politique et stratégique de la coopération dans le travail

Conclusions

Pour une économie politique du travail

- Une théorie du travail renouvelée par l'irruption de la subjectivité au sein de l'économie : penser le travail comme processus de construction de soi et de création de valeur socialisée
- Une théorie du travail au cœur des investissements immatériels
- La dimension stratégique et politique des controverses à propos de l'évaluation du travail : évaluer la coopération dans le travail et non la performance des salariés

Le rôle « clé » de l'innovation institutionnelle ?

- Les *crises structurelles* sont l'expression de contradictions qui ne trouvent pas de réponse dans le périmètre institutionnel à partir duquel elles ont été générées
(Ou : le périmètre à partir duquel un problème émerge n'est pas forcément le périmètre d'action à partir duquel il est possible de mettre en œuvre une réponse)
- Les *dispositifs de régulation émergents* se stabiliseront si ils acquièrent *pertinence* (fonctionnelle) et *légitimité* (institutionnelle)